



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 101 – 24 février

Faits saillants

- Hausse de +8 % du nombre des frontaliers français en 2022
- 140 M CHF d'aides supplémentaires débloqués en faveur de l'Ukraine
- Participation de la Suisse au sommet G20 Finances en Inde

Guerre en Ukraine

Ukraine : Un an après le début de la guerre en Ukraine, le Conseil fédéral dresse le bilan de son engagement. Sur le volet économique, la Suisse a débloqué 1,3 Md CHF en faveur de l'Ukraine, dont 1 Md CHF pour l'accueil des 75 000 réfugiés ukrainiens et 270 M CHF dans le cadre de la coopération internationale. L'exécutif a proposé cette semaine un nouveau paquet d'aides d'urgence d'un montant de 140 M CHF pour subvenir aux besoins des populations ukrainiennes et moldaves, notamment en matière de santé. D'après l'Institut d'économie mondiale de Kiel, la contribution de la Suisse à l'aide fournie à l'Ukraine resterait toutefois très modeste, correspondant à 0,03 % de son PIB, les pays les plus généreux (hors aide militaire) étant l'Autriche (0,14 %) et la Lituanie (0,11 %)

Macroéconomie

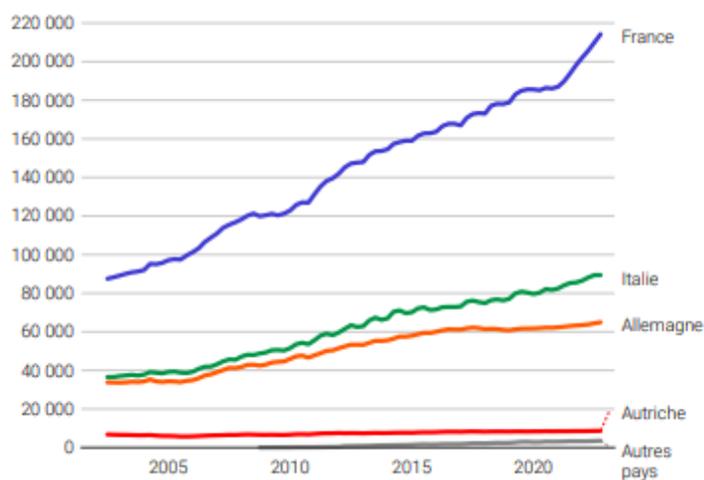
Commerce extérieur : En janvier, les exportations ont crû de +2,2 % par rapport au mois précédent, contre +0,9 % pour les importations. Le commerce extérieur a été favorablement tiré par les échanges de produits pharmaceutiques, permettant à la Suisse d'afficher un excédent de 3,1 Mds CHF.

Frontaliers : Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre de travailleurs frontaliers a atteint 380 000 personnes au 4^{ème} trimestre 2022, soit 7 % de la population active suisse. Sur les cinq dernières années, leur nombre n'a cessé de croître, plus rapidement encore que celui des actifs occupés (respectivement +19 % et +3 % sur 5 ans). La main-d'œuvre résidant en France constitue non seulement le vivier le plus important (214 000 travailleurs soit 56 % du total des frontaliers), mais enregistre également la plus forte progression en glissement annuel (+8 %) – en particulier dans le canton francophone de Genève, qui affiche la hausse la plus marquée de la Confédération (+7 % en g.a.). A titre de comparaison, l'Italie et l'Allemagne, respectivement 2^{ème} et 3^{ème} pourvoyeurs de main-d'œuvre frontalière avec 89 000 et 65 000 travailleurs, ont vu leurs populations de frontaliers croître de +5 % et +3 % en un an.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 23/02	Var. vs 16/02
EUR/CHF	0,9884	+0,1 %
USD/CHF	0,9332	+1,1 %
SMI	11 248	+0,5 %
Taux 10a	1,417 %	+5,0 pb

Frontaliers étrangers selon le pays de résidence



Source: OFS – Statistique des frontaliers (STAF)

© OFS 2023

G20 : La Suisse a participé cette semaine, sur invitation de l'Inde, à la réunion des ministres des finances du G20 à Bangalore. La délégation, menée par le Secrétaire d'État adjoint aux questions financières internationales, S. Flückiger, et le Président de la Banque nationale suisse, Th. Jordan, y a souligné notamment sa contribution à hauteur de 50 M CHF au Fonds fiduciaire du FMI pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Secteur financier

Credit Suisse : L'autorité de régulation des marchés financiers (FINMA) s'interroge actuellement sur un possible cas d'abus de marché (diffusion de fausses informations) en lien avec les déclarations du président de la banque Crédit Suisse, Axel Lehmann, qui avait affirmé début décembre 2022 que les sorties de fonds des clients, particulièrement élevées en octobre et en novembre, s'étaient arrêtées. Cette annonce avait fait croître le cours de l'action Crédit Suisse de +9 %. Au 4^{ème} trimestre 2022, les 110,5 Mds CHF de sorties nettes de capitaux constatées s'étaient révélées largement supérieures aux attentes du marché, provoquant un affaiblissement significatif du titre (-15 %). Le CEO Ulrich Körner avait alors indiqué qu'environ 85 % des sorties se concentraient sur octobre-novembre 2022 : les analystes concluaient ainsi que 15 % des sorties avaient eu lieu en décembre.

Numérique : En 2022, le système de paiement numérique Twint a enregistré une hausse des transactions de +80 % par rapport à l'année précédente. Twint a ainsi cumulé 386 M CHF de transactions pour 5 millions d'utilisateurs actifs en début d'année (la Suisse comptant 8,9 millions d'habitants). Selon une récente étude de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) et de l'Université de Saint-Gall, l'argent liquide reste toutefois le moyen de paiement le plus utilisé dans le pays, représentant encore 29 % des paiements quotidiens.

Secteurs non financiers

Energie : La Confédération a signé un contrat pour la mise à disposition d'une 3^{ème} centrale de réserve avec l'installation thermique existante de la société CIMO à Monthey (Valais), qui serait mise à disposition d'ici la fin de l'hiver. Sous contrat jusqu'au printemps 2026, elle ne serait mise en service qu'en cas d'urgence. Avec cette centrale à gaz d'une puissance de 50 mégawatts (MW), ce sont au total 336 MW qui pourraient être générés par les centrales de réserve suisses.

Transports : Le Conseil fédéral entend allouer près de 12 Mds CHF à l'extension du réseau de routes nationales d'ici à 2030 afin d'améliorer la fluidité du trafic. Selon les prévisions de la Confédération, en l'absence de mesures correctives, quelque 450 kms du réseau des routes nationales, soit environ 20 %, seraient régulièrement surchargés d'ici 2040. En parallèle, le Conseil fédéral a annoncé une augmentation de l'enveloppe dédiée au cofinancement de projets de développement d'infrastructures de transport dans les agglomérations. Le programme, qui débutera en 2024, est désormais doté de 1,6 Md CHF, ce qui devrait permettre à la Confédération de cofinancer 32 projets à travers la Suisse (30 à 45 % des coûts totaux de chaque projet), essentiellement dans la partie Suisse alémanique.

Par ailleurs, l'exécutif a transmis au Parlement un projet de loi fédérale visant à renforcer le transport ferroviaire transfrontalier via l'adoption de plusieurs dispositions du 4^{ème} paquet ferroviaire de l'UE adopté en 2019. Grâce à l'harmonisation et à la simplification des procédures d'homologation du matériel roulant transfrontalier, les entreprises ferroviaires européennes sont dispensées de mener une procédure dans chaque pays traversé. A ce jour, les fabricants suisses bénéficient d'une autorisation transitoire jusque fin 2023. A moyenne échéance, la Confédération entend ainsi reprendre certaines dispositions communautaires dans le droit fédéral. Si le projet de l'exécutif est bien accueilli, une adaptation de l'accord sur les transports terrestres entre la Suisse et l'UE reste, elle, toujours incertaine.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international